

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Du Conseil Communautaire  
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc  
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
DÉPARTEMENT  
DE L'ORNE

Séance du 16 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le seize décembre à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 9 décembre 2021, se sont réunis à la salle des Fêtes de Saint Symphorien des Bruyères, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	42
VOTANTS	50

Monsieur Pascal SUARD a été nommé secrétaire de séance.

CONVOCAATION

Datée	Du 09/12/21
Affichée	du 09/12/21

OBJET

Demande de subvention de la  
Mission Locale de  
L'Aigle/Mortagne au Perche

Etaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe THOURET, Marie-Odile TAVERNIER, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Pascal SUARD, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Maïté GRANDCLÈRE, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Isabelle DUVAL de LAGUIERCE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, François CARBONELL.

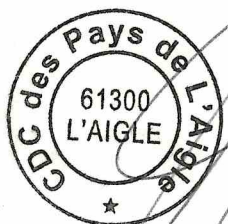
Pouvoirs : Christian BARBIER a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
Nathalie RIBAULT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
Charlène RENARD a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN  
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON  
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE  
Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Pascal SAMSON  
François HUREL a donné pouvoir à Jean SELLIER  
Christophe POTTIER a donné pouvoir à Joël BRUNET

Absente excusée : Nadège TROUILLET

Absents : Philippe CROTEAU  
Alexandra DEPARIS-AUBRIL

Acte rendu exécutoire après  
publication le 23 décembre 2021

Le Président,  
Jean SELLIER



Monsieur VAN-HOORNE Vice-Président délégué à l'économie informe les membres du Conseil avoir reçu une demande de subvention de fonctionnement de 22 999 € de la Mission Locale L'Aigle - Mortagne au Perche au titre de l'année 2021.

La Mission Locale propose au public des jeunes de 16 à 25 ans, déscolarisés, les services suivants :

- accueil, information, orientation et accompagnement, sur le site de L'Aigle (Espace France Services) et lors de permanences au Pôle Animation Sociale de la Madeleine, à la médiathèque de La Ferté-en-Ouche et à la bibliothèque de Moulins La Marche.

La Mission Locale conduit des actions, telles que le permis de conduire, la garantie jeunes, le service civique, les contrats aidés... et participe à la coordination et à la mise en œuvre des politiques jeunesse.

Pour mémoire, jusqu'en 2020, c'est le CIAS qui attribuait une subvention annuelle à la Mission Locale.

En 2021, les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif de la CdC sous la forme d'une participation. Toutefois, le comptable public réclame une délibération octroyant une subvention à la Mission Locale pour liquider la dépense.

**Jean-Marie GOUSSIN (et son pouvoir) ne prennent pas part au vote.**

- Vu l'article L2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération n° 2020-12-10-210 du Conseil Communautaire en date du 10-12-2020 portant adoption du budget 2021,
- Considérant l'instruction du dossier de demande de subvention,
- Considérant l'avis favorable des Vice-Présidents,

Acte rendu exécutoire après publication le 23 décembre 2021

**Le Conseil après en avoir délibéré :**

- **OCTROIE** une subvention de 22 999 € à la Mission Locale pour l'année 2021
- **DIT** que les crédits seront prélevés au chapitre 65 du budget 2021

Le Président,  
Jean SELLIER

**VOTE : 41 POUR**

**2 CONTRE (François CARBONELL, Jean-Guy GRANDIN)**  
**7 ABSTENTIONS (Serge DELAVALLÉE, Jacky DE TAEVERNIER, Isabelle DUVAL de LAGUIERCE, Franck GAULTIER, Fabrice GLORIA, Philippe RONDEL, Virginie VIOLET)**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie certifiée conforme

Boite de réception en préfecture  
061-200068468-20211216-2021-12-16-218-DE  
Date de télétransmission : 23/12/2021  
Date de réception préfecture : 23/12/2021

